

Bilan très prometteur pour les navettes autonomes en expérimentation sur le pont Charles de Gaulle

Vendredi 7 avril s'achève l'expérimentation des deux navettes autonomes sur le pont Charles de Gaulle à Paris. Avec plus de 30 000 voyageurs ayant testé ce nouveau mode de transport, l'opération lancée le 23 janvier dernier est un véritable succès. Elle va permettre à la Ville de Paris, la RATP et au STIF de tirer de nombreux enseignements constructifs en vue de nouvelles expérimentations.

Du 23 janvier au 7 avril 2017, la RATP, en partenariat avec le STIF et la Ville de Paris, a testé deux navettes autonomes sur une voie dédiée sur le Pont Charles de Gaulle (Paris 12^{ème} et 13^{ème}). Ce sont au total plus de 30 000 voyageurs qui se sont déplacés gratuitement à bord des navettes EZ10 100% électriques de la startup française Easymile. D'une capacité de 6 places assises, ces navettes, rechargées la nuit, ont circulé 7 jours sur 7, de 14h à 20h, avec un agent présent à bord.

Un test particulièrement instructif

Cette expérimentation marque une étape importante pour la RATP, le STIF et la Ville de Paris, alors que le véhicule autonome constitue une opportunité future pour compléter l'offre de mobilité existante. Il pourrait permettre de répondre à des demandes de mobilité non satisfaites aujourd'hui (territoires peu denses, faibles flux, premiers et derniers kilomètres...), offrant plus de souplesse et d'adaptabilité, et d'imaginer de nouvelles formes de services à offrir aux voyageurs de demain.

L'expérimentation, particulièrement appréciée par les voyageurs, permettra de travailler sur des pistes d'amélioration. Cela concernera notamment l'espace intérieur de la navette afin de gagner en modularité. L'ensemble des données récupérées seront également exploitées pour travailler sur les enjeux de vitesse, de franchissement de carrefours, d'évitement d'obstacle ou de commandement à distance.

Une nouvelle expérimentation à venir

La RATP, le STIF et la Ville de Paris préparent également une nouvelle expérimentation, entre le Château de Vincennes et le Parc floral du bois de Vincennes, qui se mettra en place dans les prochains mois.



© - RATP - Jean François Mauboussin 18/01/2017 - 14255D27

Contacts presse

RATP / servicepresse@ratp.fr / 01 58 78 37 37

STIF / sebastien.mabille@stif.info / 01 47 53 28 42

Ville de Paris / Simon Le Boulair / simon.leboulair@paris.fr / 01 42 76 49 61